



Fédération Apicole Belge asbl • Belgische Bijenteeltfederatie vzw

Le 17 mars 2020

Madame la Première Ministre
Monsieur le Ministre de l'Intérieur

Madame la Première Ministre, Monsieur le Ministre de l'intérieur,

Considérant la situation particulière du confinement que traverse le pays actuellement, les apiculteurs de notre pays s'inquiètent des soins à apporter à leurs cheptels. Nos ruches ne peuvent se passer des soins prodigués par les apiculteurs à cette période cruciale de l'année apicole. L'activité des abeilles reprend, vu les hausses de températures et les floraisons printanières qui débutent.

Les apiculteurs belges sont majoritairement amateurs, cependant la production est réalisée par ce maillage de petits ruchers, qui sont parfois situés en dehors de leurs domiciles. C'est le cas pour de nombreux ruchers-école où les cours d'apiculture ne pourront plus être donnés.

L'agrandissement des ruches est indispensable pour la colonie d'abeille pour lui permettre les rentrées de nectar, donc de miel et éviter l'essaimage (désertion des abeilles confinées).

Ce manque de suivi de l'apiculteur sera gênant pour les voisins du rucher et aussi pour les pompiers appelés en urgence et obligés de contacter un apiculteur pour récupérer les abeilles.

Laisser ces ruches à l'abandon risquerait de mettre en péril le bien-être des abeilles.

Ces opérations de maintenance de nos cheptels peuvent se réaliser seul ou à 2 en respectant la distanciation sociale.

Pourrons-nous nous rendre dans les ruchers pour soigner nos abeilles ?

Aussi, serait-il possible d'avoir un retour de votre part sur ce sujet, afin d'informer nos apiculteurs ?

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prions de croire en notre parfaite considération

Eliane Keppens Marescaux

Présidente FAB-BBF